

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection](#)[Algérie \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de N. Lantier à Émile Zola du 14 avril 1898](#)

## Lettre de N. Lantier à Émile Zola du 14 avril 1898

**Auteur(s) : Lantier, N.**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

### Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Colonialisme](#)

### Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-04-17](#)

AdresseAlger

### Description & Analyse

DescriptionLongue lettre d'admiration de quelqu'un qui se dit antisémite. Discours sur les bienfaits de la colonisation.

### Information générales

Langue[Français](#)

CoteALG LANTIER 1898\_04\_17

Éléments codicologiques 2 bifeuillets originaux.

SourceCollection famille Émile-Zola

### Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 27/08/2018 Dernière modification le 21/08/2020

---

(1) Alger le 17 Avril 1848

La partie principale de ma lettre et la plus intéressante pour vous, commence à la fin de la 8<sup>e</sup> page et se continue dans les lignes écrites en marge penseur.

Je suis, en Algérie, franchement antirépublicain; je crois que notre colonie a souffert des ruines accumulées par les Juifs, & par les politiciens et par les abus d'autorité commis par les conquérants plus qu'elle n'eût souffert de plusieurs révoltes du peuple soumis; mais il ne faut pas y voir, comme le semblent croire, M. Léprieux et la plupart des journaux de Paris, une question religieuse; le parti qui <sup>la croix</sup> essaie de briser les troubles d'Alger, des affiches que l'on aperçoit à la devanture des magasins « maison catholique » « maison chrétienne » est une preuve du peu de loyauté que ses correspondants apportent à le renseigner; ~~etc~~

2 La question religieuse inquiète fort peu les Algériens qui mettent sur le même pied l'indifférence le catholicisme, le mahométisme le judaïsme, etc; il n'y a dans le brain du juif qu'une question politique, et surtout une question sociale; on lui en veut, alors que rien ne le gênait pour être ouvrier, colon, commerçant. D'être resté fidèle aux traditions de sa race en se livrant à la pratique éhontée de l'esclave et d'enrichir par ce moyen profit du travail d'autrui sans produire lui-même; on lui en veut de sa mansuétude en affaires et d'être mieux qu'aucun autre préparé des faillites fructueuses. Il serait trop long, mais pourtant bien facile de vous citer des exemples qui stupéfieraient les Français de France. On lui en veut au point de vue politique, parce qu'il s'est servi d'un parti politique dont il assurait le triomphe uniquement pour ~~son~~

3 Le pouvoir plus impunément se livrer à son œuvre de spoliation, fort de la protection qui lui était donnée. Beaucoup de juifs sont encore peu fortunés; mais avant quelques années, on brain tout vout les choses, il ne s'en trouvera plus guère. Mais ces juifs peu fortunés reçoivent sous des communs, des bureaux de bienfaisance des subsides, parce qu'ils sont électeurs; à côté les arabes, plus malheureux encore, ne reçoivent rien, parce qu'on ne craint pas leurs bulletins de vote; ils peuvent mourir au coin des rues, sur les bords des chemins, comme se l'ai vu en 1844, comme on le voit encore maintenant, les bureaux de bienfaisance ne les assisteront pas; les maîtres les feront ramasser par les gardes champêtres par les cerutiers, et à 200 milles de la ville, chasser à coups de fusil ou de bâton, comme se l'ai vu.

4 Ob. quand j'entends parler, civilisation,  
colonies, C<sup>es</sup> de colonisations, protectorats  
ma conscience se soulève; il n'y a dans  
tout cela qu'égoïsme, rapine, spoliation,  
brutalité, et la plus terrible la spoliation  
légale; les indigènes, ont les ruines, ou  
les dévotionnelles, on fait même pour cela  
des révoltes pour opprimer le séquestre  
sur leurs biens et les donner ensuite  
aux vaillants colons. N'est-ce pas le  
vol organisé? La révolte devrait se  
réprimer si vivement même; sans cela  
il serait inutile de faire des conquêtes,  
mais est-ce une raison pour faire une  
faute politique de la confiscation des biens  
c'est pourtant ce qu'on a fait en Algérie,  
ce qu'on fait au Soudan, à Madagascar;  
vous avez pu lire que le Général Galieni  
offre des terres; à qui les a-t-il pris?  
Je suis étonné que dans leurs attaques  
contre la propriété et pour prouver  
la légitimité de la déposition du sol

5) par ton journal et sa solda qu'il n'était pas besoin d'accuser les officiers d'avoir jugé et par ordre du gouvernement n'attendait qu'un prétexte d'innocence ou un peu de l'illégalité pour faire la révision et qu'on M. Zola n'aurait pas pu l'offrir de sa demande qu'une ingratte aux vaillants officiers qui, qui, sont etc. — Les officiers de M. Demange, les officiers de

5) Les socialistes, comme Yauris, n'ont pas les procédés employés dans les colonies par les fanatiques défenseurs de l'idée de propriété, et qu'ils n'en font pas cette conséquence, que leurs adversaires seraient obligés d'admettre, que la propriété ~~existe~~ n'est pas l'ordre naturel mais l'ordre légal; que les atteintes à la propriété, le vol, n'est pas plus répréhensible au point de vue moral, qu'une infraction à la loi sur la presse, sur les attroupements etc;

Les colonies sont une excellente école au point de vue de l'énergie, du courage, de la franchise du caractère, mais elles réveillent la bête endormie chez le civilisé, le rendent orgueilleux et fier vis-à-vis du conquérant; on ne cherche pas à l'élever et à le diriger, mais au contraire à l'abaisser pour l'avoir en main, et l'utiliser comme une bête de somme à l'éducation de sa fortune.

Général Mercier, une lettre de M. de Salles affirmant les propos qui lui ont été tenus, l'empêcher de s'adresser à lui qu'il a été écrit par les experts que vous avez cités et qui sont unanimes à l'attribuer à l'abbé, tout cela rimé, ou bien même un quel de ces faits ne comptent - ils pas le fait nouveau suffisant pour que la famille Druffes demande la révision, et ~~le~~ ne croyez-vous pas que la Cour suprême interviendrait dans cette voie?

L'esclavage ne vous y trompez pas existe dans notre Indonésie, à Madagascar, au Congo, dans les colonies anglaises, belges, et le civiliser le rend plus dur, plus affreux qu'il n'était; c'est ce qui est arrivé à Rome; tant que les Romains ont été païens, ~~et~~ alors qu'ils n'avaient pas encore conquis l'univers, leurs esclaves faisaient partie de leur famille; s'ils avaient des droits sur eux, ils en abusent rarement, mais l'esclavage s'est aggravé le jour où les Romains sont devenus de vrais civilisés. L'esclavage existe encore en droit dans la plupart des colonies que nous occupons, demandez plus tôt une maison de Commerce de Marseille qui ont des comptoirs; mais je crois que bientôt il n'existera plus sans cette forme; mais en fait il continuera à régner, parce que par le fusil, par la supériorité des indigènes vis-à-vis des

Salles et la révision que j'en fais. Souvenez-vous la à vos conseils j'ai pu être que vous en ferez partie. Et maintenant permettez-moi de dire de l'indigénisme, d'entrée à l'idée que les officiers ont pu fuir par ordre; je pourrais en citer de nombreux exemples; mais j'en fais un exemple, c'est l'indigénisme, n'est-ce pas par ordre que le général Druffes, l'écroulé, a été traité de la sorte avec les officiers de son corps en 1847? C'est bien le grand coup supporté par l'Europe sur le général Galvani pendant la guerre; les esclaves de l'Inde et de l'Afrique ont été vendus, on peut dire qu'ils ont été vendus au plus bas prix.

Européens et surtout les faits romains. Il n'est pas rare de voir en Algérie un officier de bureau arabe, un administrateur, envoyer un indigène à 50, 60, 80 kilomètres pour chercher du pain, du vin, du tabac, de l'obsidienne, et le tout sans indemnité; en cas de refus 15 francs d'amende, 15 jours de prison qu'on prolonge encore à son gré et ne pas le laisser sur le carreau de la prison. Et les coups de bâton, les coups de silex, la faim, la mort même sans que personne n'en sache rien. Les horreurs de la guerre de 1870, mais surtout à l'époque de la persécution des impôts: je parie que sur 100 malheureux qui moururent de faim 90 ont leurs quittances d'impôt, qu'ils avaient mais qu'ils payaient. Vous me direz; mais pas de réclamation; si; mais jamais elles n'aboutissent. Les grands chefs ne s'occupent pas de l'étendue de ces révoltes; les plaintes sont instruites par ceux qui les ont notifiées.

Pardonnez-moi  
de cette  
longue  
lettre  
Je suis  
et prie  
de croire  
à votre  
dévotion  
M. de Salles  
Je vous  
en prie  
de m'en  
faire  
sûrement  
un mot  
dans  
l'œuvre

Vous êtes ennemi de la instruction apportée aux Débutés. Vous qui en avez vu en Espagne de  
parler de l'approvisionnement de l'armée de l'Est et de l'Est de l'Est. Il y aurait peut-être un moyen de si on  
vous ferme la bouche de faire abuser la révision de Dreyfus; la Cour de Cassation, qui a été bien  
supplé à faire la révision; elle n'attend que d'être saisie d'un demandeur; il se pourrait même que  
le gouvernement, après vous avoir fait condamner, vraie de honte, un biais pour porter la  
même la demande. En révision, il s'en attribuerait ainsi toute suite il ferait tripler

8  
même, dans le contraire, une sorte de  
franc-maçonnerie lui pour les fonctionnaires  
et quelqu'un qui aura été témoin d'un  
vice grave sur un indigène ne témoignera  
jamais contre l'auteur: j'en ai pu  
observer ce fait sur des gens d'ailleurs  
très-honnêtes. L'indigène, superbement,  
porté au mensonge, s'y voit encouragé  
par la conduite de ceux qui le gouvernent  
et qui il voit mentir; quelle autorité  
ces fonctionnaires peuvent avoir sur eux  
lorsqu'ils les punissent pour avoir porté  
une dénonciation calomnieuse!

Dans ces conditions, on peut bien en dire  
pas sur ses plaintes reçues; on croit à la  
sincérité des enquêteurs, et le mal va en  
s'aggravant.

Et maintenant je suis heureux de vous  
avoir écrit, peut-être que vous vous intéressez  
à nous, à l'Algérie; j'ai été anti-Juif, mais vous  
m'avez communiqué votre confiance en Dreyfus  
et je serais heureux de vous voir réunir; les  
Juifs il faut les mater lorsqu'ils sont malpropres  
mais non à tort. Je les qualifie parfois d'Aurores  
J'ai lu les débats de l'affaire, le numéro du  
14 avril, et j'ai envie de vous donner  
un conseil.